



rejet tardif d'un cheque falsification de signature

Par **MARINA AUBEY**, le **21/10/2009** à **10:22**

bonjour,

la banque vient de débiter mon compte à cause d'un rejet tardif(1 mois 1/2) d'un cheque pour falsification de signature sachant que j'ai déjà déposé 2 chèques de la même personne avec la même signature et ils ont été crédités. D'autre part ce même cheque avait été rejeté une première fois pour insuffisance de provisions.

quels sont mes droits et les recours que je peux avoir?

merci d'avance AM

Par **lathym**, le **23/11/2009** à **18:47**

bonsoir marina

Il m'arrive sensiblement la même chose sur 3 chèques. Sauf que moi les signatures sont authentiques mais pas de provisions.

As-tu pu avoir des renseignements stp ?

On me dit que la banque de la personne qui a fait les chèques sans provisions serait fautive passé un certain délai pour le rejet ...

merci si tu peux m'indiquer ou me renseigner.

jean luc